



### **OBJECTIFS**

- Acquérir les connaissances nécessaires pour l'obtention du certificat SSIAP niveau 1 selon l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

### **PUBLIC CONCERNÉ**

- Toutes personnes appartenant à un service sécurité ayant pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens au sein d'un Etablissement Recevant du Public ou d'un Immeuble de Grande Hauteur.

### **PRÉ REQUIS**

- Etre apte physiquement conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.
- Etre titulaire de l'AFPS ou du SST valide depuis moins de 2 ans.
- Satisfaire à l'évaluation sur la capacité à rédiger une main courante et alerter les secours.

### **CONTENU**

- Le feu et ses conséquences.
- Comportement au feu des matériaux.
- Classement des établissements.
- Desserte des bâtiments et évacuation.
- Cloisonnement des établissements.
- Le triangle du feu.
- L'éclairage de sécurité.
- Les moyens de secours et leur mise en œuvre.
- Les installations électriques.
- Les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI).
- Le service sécurité.
- Les consignes de sécurité.
- Appels de secours.

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Cours théoriques et pratiques avec appui audiovisuel.
- Visites applicatives sur sites.
- Mises en situation d'interventions.

### **DURÉE DE FORMATION**

- 70 heures.

### **NOMBRE DE STAGIAIRES**

- 12 stagiaires maximum.

### **NIVEAU DE VALIDATION**

- Examen sous forme de QCM et d'épreuve pratique de ronde avec gestion d'anomalies.